

Vos questions / nos réponses

# Cannabis

Par [Profil supprimé](#) Postée le 05/09/2012 19:31

Je viens d'apprendre que mon fils 17 ans fume du cannabis apparemment occasionnellement en prêchant le faux auprès de ce dernier....je suis anéanti... Que faire ? J'en ai pas parlé encore à son père...il fume déjà depuis 1,5an, est démuni de notre déménagement qui a eu lieu il y a 2 ans, qui l'on sépare de ces copains. Ici interne aucun amis se réfugie tous les week sur la Xbox... Au secours aidez moi, comment l'aider surtout, qu'elles démarches entreprendre ??merci de votre bon retour

---

## Mise en ligne le 06/09/2012

Bonjour,

Vous venez d'apprendre que votre fils fume du cannabis et vous êtes très inquiète. Vous vous demandez comment l'aider et quelles démarches entreprendre.

Vous semblez relier cette consommation à un déménagement récent, à l'origine d'un mal-être qui l'amènerait à fumer et à se réfugier le weekend en jouant avec sa console. Il se peut effectivement que ce déménagement ait perturbé votre fils et qu'il ait du mal, encore aujourd'hui, à se faire à son nouveau cadre de vie. Déménager est toujours un changement important, quel que soit l'âge, et certains peuvent voir plus de difficultés que d'autres pour se recréer un réseau amical, pour prendre ses marques. Pour savoir au mieux comment l'aider, nous vous encourageons à aborder ce sujet avec lui. Lui demander comment il se sent, dans ce nouvel établissement, ce nouveau lieu de vie, vous permettront à l'un et l'autre de faire le point et d'envisager les soutiens possibles s'ils s'avèrent nécessaires.

Le cannabis est un produit que les jeunes consomment souvent, en groupe, en soirée, mais parfois aussi de façon solitaire, pour se détendre, oublier une souffrance, des soucis. Les conséquences de tels usages dépendent fort de la situation du jeune et des points d'appui qu'il peut trouver en-dehors de la consommation de produits psychotropes. A nouveau, la réflexion par rapport à cela, et la prévention d'une éventuelle dégradation de la situation, passe par le dialogue. Se montrer disponible pour discuter avec son enfant des raisons qui l'amènent à consommer ce produit, à l'apprécier et peut-être à en avoir besoin, sont des points tout aussi importants à aborder que les risques encourus et le statut légal du produit.

Cependant, la discussion n'est pas toujours facile et chacun peut se sentir démuni, impuissant, sans trop savoir quoi dire ni comment le dire, sans trop savoir quoi faire pour aider, pour s'aider. Il existe des lieux d'accueil pour les jeunes et leurs parents. Nous vous donnons une adresse dans votre département. Vous pourrez y aller seule et/ou accompagnée de votre fils.

Vous pouvez également contacter l'un de nos écoutants au 0800 23 13 13 (Drogues Info Service, appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, tous les jours de 8h à 2h du matin), pour toute autre information ou pour parler de vive voix de la situation qui vous préoccupe.

Cordialement.

---

**Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :**

---